

PROJET : Faisabilité du rapprochement des stations de ski de la Vallée de la Blanche

CLIENT : Communauté de Communes du Pays de Seyne



DESCRIPTION DU PROJET

La Communauté de communes du Pays de Seyne (CCPS) comporte trois stations de ski alpin : Chabanon, gérée en délégation de service publique, et deux stations gérées en régie : Le Grand Puy à Seyne-les-Alpes et Saint Jean à Montclar.

Son objectif est d'étudier l'opportunité et les modalités d'un rapprochement entre les différentes stations de ski en associant des acteurs économiques privés et publics, afin de constituer la « station de ski de la Blanche ».

NOTRE APPROCHE

L'assistance porte sur les aspects financiers (équilibre économique, impact budgétaire pour la CCPS, estimation du capital de la SEMOP...), Techniques et économiques (organisation, actions commerciales, estimation des recettes et des charges, estimations des investissements et GER) et le Juridique (faisabilité juridique, contraintes statutaires, retro-planning...).

La mission s'est déroulée en trois étapes :

- Etat des lieux,
- Proposition d'un scénario de réorganisation,
- Elaboration d'une feuille de route opérationnelle et prospective financière

L'assistance a porté sur les aspects financiers (équilibre économique, impact budgétaire pour la CCPS, estimation du capital de la SEMOP...), techniques et économiques (organisation, actions commerciales, estimation des recettes et des charges, estimations des investissements et GER) et le Juridique (faisabilité juridique, contraintes statutaires, retro-planning...).

Partenaire : Stratorial Finances

CHIFFRES CLÉS

Le cumul des trois stations représente :

- 95km de pistes
- 27 remontées mécaniques
- 2,7M€